

Compte rendu du Conseil Municipal du 20 juin 2013.

Présents : Christian Malavieille, Gilbert Gravejat, Christian Vaissière, Raymond Sartre, Denis Deltour, Bernard Martin, Benoit Granier, Gérard Brunel.

Excusé : René Trocellier

Forêt sectionale de la Bessière :

Le plan de gestion de la forêt prévoit des travaux de dépressage pour un montant de 22 553,60 € HT subventionnable à 75 % par le Conseil Général. Il resterait donc à charge des ayants droits 700 € TTC.

Accord du Conseil Municipal sous réserves de l'obtention de la subvention du Conseil Général et de la validation du devis de l'ONF (Office National des Forêts) pour le suivi des travaux.

CCTP (Communauté de Communes de la Terre de Peyre)

Accord du Conseil pour valider la modification de la composition du Conseil communautaire de 23 membres aujourd'hui à 16 membres pour le mandat prochain avec 6 membres pour la commune d'Aumont-Aubrac et 2 pour les autres communes.

Subvention exceptionnelle pour l'Amicale des pompiers de 200 € pour l'accueil du congrès annuel à Aumont-Aubrac en mai 2013.

Lotissement

Accord pour la pose de 3 panneaux publicitaires :

- 1 sur la route d'Aumont

- 1 sur la route de Serverette

- 1 sur le site du lotissement

+ publicité sur Midi Libre et Lozère Nouvelle si coûts pas trop élevés.

Publicité également sur le site de la commune.

École de la Bessière.

Suite aux observations répétées du locataire concernant l'étanchéité des fenêtres et de la porte, le Conseil Municipal décide le changement des menuiseries par des menuiseries PVC pour les fenêtres et en acier pour la porte, sur devis de l'entreprise Martin.

Pose de panneaux d'affichage dans les villages.

Le Conseil Municipal n'est pas d'accord étant donné la difficulté que pose la mise à jour des informations.

À la demande des habitants de Longuessagne, un panneau incitant les motos à ralentir entrant dans le village sera posé à hauteur de la maison de M. et Mme Challiol.

Point sur les travaux.

- **Caches-conteneurs** : l'appel d'offres est lancé pour travaux à réaliser avant fin octobre.

- **La Bessière** : relevé topographique réalisé par le cabinet FAGGE. Le Maire doit rencontrer début juillet M. Charrade du Conseil Général pour lui présenter l'avant-projet.

- **Mise en valeur du site archéologique** : à l'initiative de la région, le cabinet d'architecture NAVECTH ARCHITECTES a présenté un projet global du site archéologique de Javols. Une présentation sera faite à la population lors d'une réunion publique en octobre.

- **Projet de restauration des Thermes** : les travaux sont accordés à l'entreprise JOUVE et seront réalisés avant le 15 août avec financement de la région à 40%. En revanche, aucune nouvelles de la DRAC.

- **Station d'épuration du Cros** : L'entreprise MARQUET a été relancée pour achever les travaux et permettre la réception des chantiers début juillet.

- **Réfection de la dalle du clocher de l'église** : préconisation de l'ABF (Architectes des Bâtiments de France) : traitement insecticide de l'escalier et révision des marches. Enduit à réaliser sous la dalle pour cacher les hourdis.

- Les chemins ruraux ont été remis en état par l'entreprise SOMATRA qui a globalement réalisé un très bon travail. Celui limitrophe avec la commune de Ribenne a fait l'objet par l'entreprise CHADELAT d'un passage de niveleuse suite à l'exploitation forestière. Il y aurait quelques points à recharger.

- **Hangars communaux** : le permis de construire est accordé. La Mairie va réaliser l'appel d'offres.

À 23h, le Maire remercie chacun pour sa participation et lève la séance.